

Cergy - Île de France

Transformation de l'association : 19 mars 2012

2 salariés

80 associés

SA à Conseil
d'Admin.

Créé en 2011 à l'initiative de citoyens Cergy-Pontains, le projet d'autopartage "Auto2" vise à répondre aux besoins de mobilité des habitants en proposant une alternative à la possession d'une voiture individuelle.

Dès son lancement, **Auto2 fait partie du réseau coopératif d'entreprises d'autopartage France-Autopartage (réseau Citiz)**. En 2013, Auto2 adopte le nouveau nom du réseau national : Citiz.

LE PROJET

- ➔ Développer **un service d'autopartage** à Cergy-Pontoise et dans le Val d'Oise ;
- ➔ Participer au **développement d'une mobilité plus durable** (moins dépendante de la voiture individuelle) en grande couronne.

L'ACTIVITÉ

- * **Autopartage** : mise à disposition de véhicules en libre-service auprès d'abonnés qui accèdent aux véhicules sur réservation et sont facturés à l'usage ;
- * **Location de véhicules électriques** à des personnes venant de retrouver un emploi pour leur permettre de réaliser leurs déplacements domicile-travail s'il n'y a pas d'autres alternatives de transport ;
- * **Équipement de flottes automobiles privées** (entreprises ou collectivités) avec notre solution d'autopartage afin d'optimiser l'utilisation de cette flotte.



56 voitures au total

11 en location
pour des
demandeurs
d'emploi
35 en gestion de
flotte privée

10 en autopartage grand public
170 conducteurs

50 % particuliers
50 % professionnels (*majoritairement
collectivités et associations*)
Trajet moyen : 6h – 50km
80 à 100 locations par mois

Novembre 2009 > Création de l'association de préfiguration

Septembre 2011 > 2 premières voitures

Septembre 2013 > 10 voitures en autopartage

Juillet 2014 > Premier contrat sur l'activité « fourniture d'une solution de gestion de flotte automobile en autopartage » (35 véhicules équipés en janvier et février 2015)

Novembre 2014 > Démarrage de l'activité location de véhicules pour demandeurs d'emploi



LES PARTIES PRENANTES

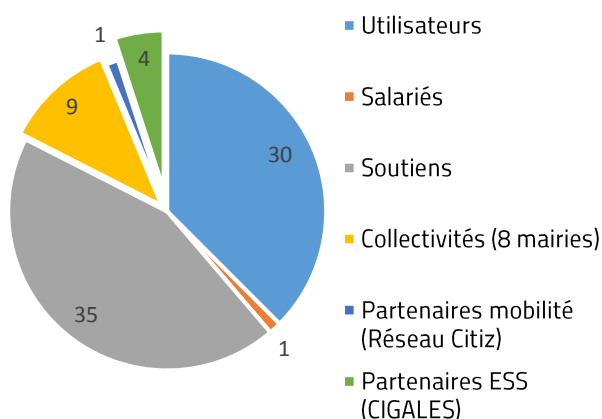
Les initiateurs

* **Julien Besnard** qui a découvert le concept d'autopartage à l'université et a souhaité créer son propre emploi à la sortie de ses études en proposant un service d'autopartage en grande couronne (parce qu'il aurait bien aimé en avoir un à côté de chez lui à l'époque)

* **Patrick Meuleman, chef d'entreprise et consultant retraité**, qui a trouvé intéressant d'accompagner un jeune qui démarrait sa carrière professionnelle par une création d'entreprise et d'accompagner un projet de l'ESS proposant une nouvelle vision de la mobilité durable

La rencontre entre les deux initiateurs s'est faite une connaissance commune. Ils ont ensuite souhaité rapidement créer une association afin de rassembler les personnes intéressées par le projet et/ou l'utilisation du service.

80 associés distingués dans 6 catégories d'associés



Vie coopérative

Réunion mensuelle ouverte à tous les sociétaires et qui, si nécessaire, donne l'occasion de faire un conseil d'administration.

Participation plus ou moins régulièrement d'une dizaine de sociétaires.

6 collèges de vote

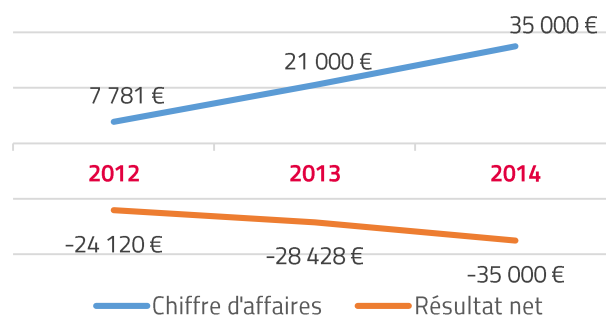
Règles de pondération des voix en Assemblée générale :



REPÈRES ÉCONOMIQUES

Capital social (2012) : 18 500 € (25 sociétaires)

Capital social (2014) : 61 800 € (80 sociétaires)



Réserves impartageables

100 % des résultats affectés aux réserves impartageables.
Au 31 décembre 2014 les réserves sont de 2 190 €.

Estimation – répartition du chiffre d'affaires

Avec des opérateurs privés : 9%
Avec des opérateurs publics : 29%
Avec des particuliers : 62%

CONTACT

Patrick MEULEMAN, président
Julien BESNARD, directeur général

idfouest@citiz.fr

<http://idf-ouest.citiz.coop/>

01 34 43 86 33

2/4 Rue Berthelot

95300 Pontoise

« L'autopartage est un maillon d'un système de déplacement beaucoup plus large dans lequel il n'y a pas de solution unique pour tout le monde mais au contraire une diversité de modes de déplacements qui doivent se combiner afin de répondre aux besoins du plus grand nombre. »

Pour découvrir le statut Scic ou connaître d'autres
Scic, rendez-vous sur le site : www.les-scic.coop

lescic
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
D'INTÉRÊT COLLECTIF